

## Biophytis clôture avec succès une offre publique de Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Paris (France), Cambridge (Etats-Unis), 27 avril 2020, 8h00– BIOPHYTIS (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique, spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour le traitement des maladies liées à l'âge, notamment les maladies neuromusculaires, annonce aujourd'hui le succès de l'opération d'offre de 7.445.123 Bons de Souscription d'Actions (BSA), portée à 7.475.708 BSA, après exercice complet de la clause d'extension, par voie d'offre publique avec délai de priorité des actionnaires à titre irréductible.

Sur un total de 27.726.144 BSA demandés, 3.603.029 l'ont été au titre du droit de priorité des actionnaires, tandis que 24.123.115 l'ont été à titre libre.

Compte tenu de la forte demande, la Société a décidé d'allouer, à titre libre, une partie de l'émission au public. Ainsi chaque souscripteur en ayant fait la demande à titre libre, a été servi dans la limite de 300 BSA.

**Stanislas Veillet, Président-directeur général de Biophytis**, déclare : « *Le succès de cette opération, dont la demande a excédé plus de 3 fois le nombre de BSA disponibles, témoigne de la confiance renouvelée des investisseurs historiques en Biophytis et de sa capacité à générer de la valeur. Nous tenions à les associer au nouveau programme COVA et au développement futur de la société à travers cette offre, et nous sommes extrêmement heureux de constater l'engouement qu'elle a suscité. Nous nous réjouissons également de ce que tous les salariés et mandataires sociaux de Biophytis, aient participé à l'offre.* »

### Principales caractéristiques de l'opération

Biophytis a annoncé le 7 avril 2020 le lancement d'une offre au public de 7.445.123 Bons de Souscription d'Actions (BSA), pouvant être portée à 7.475.708 BSA, par voie d'offre publique avec délai de priorité des actionnaires à titre irréductible et clause d'extension.

Le prix de souscription était de 0,06 euro par BSA soit 448.542,48 euros compte tenu de l'exercice de la clause d'extension.

Le règlement-livraison des titres interviendra le 30 avril 2020.

Les BSA nouvellement émis seront admis aux négociations sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013507290 à compter du 5 mai 2020.

Cette offre publique a été réalisée conformément aux Articles L.411-1 suivants du Code monétaire et financier en vertu des dixième et quinzième résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 8 août 2019.

Le principe de cette augmentation de capital a été décidé par le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 3 Avril 2020.

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'Instruction AMF DOC-2018-07, cette offre de titres financiers n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Des informations réglementaires détaillées concernant la Société et cette offre publique figurent sur son site internet : <http://www.biophytis.com/> et notamment le communiqué de presse de l'offre publique publiée le 21 avril 2020 détaillant les risques.

### Raison de l'émission – Utilisation du produit de l'émission

L'objectif principal de l'opération est d'associer les investisseurs au nouveau programme COVA et au développement futur de la société et à terme de consolider ses fonds propres.

Le produit net de l'émission de BSA et à terme de l'augmentation de capital résultant de l'exercice des BSA sera utilisé par la Société pour renforcer ses moyens financiers, en particulier participer à (i) la finalisation de l'étude clinique de phase 2b pour Sarconeos (BIO101) dans la sarcopénie, en vue d'obtenir la preuve de concept clinique, en particulier l'efficacité, l'innocuité et la tolérance du produit sur les patients sévèrement atteints, (ii) le lancement de l'étude clinique MYODA dans la myopathie de Duchenne et (iii) la mise en place du nouveau programme de développement clinique COVA. Ce dispositif vient compléter les outils de financement déjà en place et permet à la Société d'assurer le financement de ses activités au-delà des 12 prochains mois.

Le tableau ci-après récapitule la répartition du capital et des droits de vote avant et après la réalisation de l'offre (en prenant pour hypothèse que l'intégralité des titres offerts sera souscrite).

Actionnaires	Avant l'offre - situation au 6 Avril 2020			Après l'offre	
	Nombre d'actions	Nombre d'actions/ BSA <sup>bracknor</sup> /BSA <sup>2017</sup> / BSPCE <sup>2017</sup> / BSA <sup>2018-KREOS</sup> / BSA <sup>NEGMA</sup> et BSPCE <sup>2020</sup>	% du capital et des droits de vote (dilué)	Nombre d'actions/ BSA <sup>bracknor</sup> /BSA <sup>2017</sup> / BSPCE <sup>2017</sup> / BSA <sup>2018-KREOS</sup> / BSA <sup>NEGMA</sup> BSPCE <sup>2020</sup> et de BSA <sup>2020</sup>	% du capital et des droits de vote
Flottant	38 079 139	38 079 139	85.03%	41 752 868	79.90%
Stanislas VEILLET - Président - Directeur Général	1 469 271	2 814 821	6.29%	5 772 222	11.05%
Actions auto-détenues	65 979	65 979	0.15%	65 979	0.13%
Fondateur <sup>(1)</sup>	66 666	504 075	1.13%	524 075	1.00%
Administrateurs <sup>(2)</sup>	1 270	471 054	1.05%	873 445	1.67%
Salariés (autre que fondateurs) et autres	25 000	692 458	1.55%	1 114 645	2.13%

titulaires de BSPCE <sub>1</sub>					
Bracknor		431 184	0.96%	431 184	0.83%
Kreos		442 477	0.99%	442 477	0.85%
Negma		1 280 380	2.86%	1 280 380	2.45%
<b>TOTAL</b>	<b>39 707 325</b>	<b>44 781 567</b>	<b>100%</b>	<b>52 257 275</b>	<b>100.00%</b>

(1) Personne physique fondatrice n'étant pas mandataire social

(2) Nadine Coulm, Dimitri Batsis, Jean Mariani et Jean Franchi

L'opération a été dirigée par INVEST SECURITIES, en qualité de Chef de file – Teneur de Livre, et conseillée par INVEST CORPORATE FINANCE, en qualité de conseil financier, et par le cabinet REED SMITH, en qualité de conseil juridique.

\*\*\*\*

### A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments permettant de ralentir les processus dégénératifs et d'améliorer les capacités fonctionnelles chez les patients atteints de maladies liées à l'âge, particulièrement les maladies neuromusculaires.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale actuellement en phase 2b clinique dans la sarcopénie (SARA-INT) aux États-Unis et en Europe. Une formulation pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne (DMD). La société prévoit de démarrer les essais cliniques (MYODA) au deuxième semestre 2020.

Sarconeos (BIO101) sera également développé comme traitement pour le Covid-19 (Coronavirus) pour lequel la société a déposé une demande d'essais clinique auprès de l'ANSM (Agence Nationale de sécurité du médicament).

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Roth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825).

Pour plus d'informations [www.biophytis.com](http://www.biophytis.com).

### Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et

incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de BIOPHYTIS et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus d'Admission des actions de la Société à la cotation sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de BIOPHYTIS ([www.biophytis.com](http://www.biophytis.com)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions BIOPHYTIS dans un quelconque pays. Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prospectives impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque et d'incertitude. Ce communiqué de presse a été rédigé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

**Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Evelyne Nguyen, CFO  
[evelyne.nguyen@biophytis.com](mailto:evelyne.nguyen@biophytis.com)  
Tel: +33 1 44 27 23 32

**Contact médias*****Citigate Dewe Rogerson***

Quentin DUSSART/Sylvie BERREBI/ Nathaniel DAHAN  
[biophytis@citigatedewerogerson.com](mailto:biophytis@citigatedewerogerson.com)  
Tel: +33 (0)6 59 42 29 35 / +44 (0) 20 7638 9571